

que internationale (CCEI). J'ai l'honneur d'en partager la présidence avec le distingué chef de la délégation du Venezuela, M. Manuel Pérez Guerrero. La Conférence de Paris constitue un genre différent d'assemblée internationale d'une durée limitée et rallie un nombre restreint mais représentatif de participants. La CCEI et la CNUCED partagent les mêmes objectifs. De fait, nos efforts à Nairobi et à Paris doivent se renforcer mutuellement. En tant que coprésident de la CCEI, je suis convaincu que des résultats substantiels et positifs de la CNUCED IV, résultats par eux-mêmes d'une dramatique importance, nous aideront, à Paris, à atteindre les objectifs de cette conférence. Si nous réussissons ici, les progrès en cours à la CCEI s'en trouveront accrus. Nous devons être en mesure, alors que nous nous approchons de la seconde moitié de la Conférence de Paris, de porter notre attention sur des propositions spécifiques. La CNUCED et la CCEI peuvent ensemble contribuer à la poursuite de l'objectif essentiel: la coopération économique internationale pour le bénéfice de tous les pays et de tous les peuples.

Dans ce contexte, je suis d'avis que tous les pays ont intérêt à voir cette conférence aboutir à des résultats. A la CNUCED, nous nous réunissons, en vue d'une considération globale et d'une négociation par tous les pays, de problèmes économiques, de commerce et de développement, cruciaux et d'un intérêt commun. Si nous abordons ces problèmes en reconnaissant nos intérêts communs, et si nous comprenons l'importance de nos avantages mutuels et du partage, nous pourrons réussir.

Je voudrais maintenant aborder certaines des questions présentement à l'étude.

Produits de base

L'amélioration de la position des pays en développement exportateurs de matières premières doit constituer notre objectif de base. Selon nous, la stabilisation des prix des matières premières et des recettes tirées de leur exportation est peut-être le problème fondamental posé à cette conférence. Le Canada, grand exportateur et importateur de produits de base, considère l'instabilité de ces marchés comme l'une des plus grandes faiblesses du système d'échanges internationaux, requérant, par ce fait, une solution urgente. Nous acceptons la nécessité d'une approche globale intégrée pour régler les problèmes d'échanges des produits de base, et nous sommes désireux de participer activement à l'élaboration des composantes d'une telle approche.

Le Canada appuie le principe de la responsabilité financière conjointe, et de l'obligation pour les producteurs et les consommateurs de créer des stocks régulateurs dans le cadre des accords sur les